

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/07/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 23

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation

04/07/2024

Date d'affichage

04/07/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DUBIN Nathalie, Mme LUMET Anne-Claude, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. LANOUE Nicolas

Numéro interne de l'acte : D01_07_2024

Objet : SOUSCRIPTION DES MARCHES D'ASSURANCE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les marchés d'assurance de la commune relatifs à la responsabilité générale, à la protection juridique et fonctionnelle et à la flotte automobile (auto-collaborateurs) arrivent à échéance le 31 décembre 2024.

A cet effet, un assistant à maîtrise d'ouvrage, Riskomnium, a été missionné afin d'élaborer un cahier des charges relatifs à ces différents risques.

Suite à l'élaboration de ce cahier des charges, un avis d'appel public à la concurrence a été inséré dans la presse le 26 mars 2024 dans Ouest France (49 et 85), dans le Courrier de l'Ouest (79) et sur marches-securises.fr.

Après analyse des offres reçues, sont considérées comme les mieux disantes au vu des critères d'attribution :

- Pour le lot n°1 (responsabilité générale) : l'offre de la société SMACL Assurances pour un montant de 4 669,48 € TTC,
- Pour le lot n°2 (protection juridique et fonctionnelle) : l'offre de la société Relyens MI pour un montant de 537,73 € TTC,
- Pour le lot n°3 (flotte automobile – auto-collaborateurs) : l'offre de la société Groupama pour un montant de 23 589,11 € TTC

Envoyé en préfecture le 18/07/2024

Reçu en préfecture le 18/07/2024

Publié le

ID : 085-200059079-20240711-D01_07_2024-DE



Monsieur le Maire propose de retenir les offres ci-dessus pour une durée de 4 ans (avec possibilité de résiliation annuelle) et de l'autoriser à signer les marchés correspondants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés les propositions de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Nicolas LANOUE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

